

## **FORMATION À DISTANCE À L'HABILITATION DES EXAMINATEURS ET CORRECTEURS DU DALF**

**Dates :** samedi 20 mars et dimanche 21 mars 2020 (v. programme détaillé ci-dessous)

**Modalités :** formation en ligne sur le logiciel Zoom. Accès transmis une semaine avant

**Inscription :** *jusqu'au 2 mars 2021*

**La formation est gratuite** et ouverte à tous dans la limite de **12** participants par groupe.

Pour vous inscrire, merci de faire un message de motivation au Directeur des cours de l'Institut français du Japon – Tokyo : [david.gerthoux@institutfrancais.jp](mailto:david.gerthoux@institutfrancais.jp)

### **Présentation**

Cette formation s'adresse aux enseignants titulaires d'une habilitation d'examineur-correcteur DELF (A1-B2) délivrée par France Education International et en cours de validité.

L'habilitation en tant qu'examineur d'épreuves orales et correcteur des épreuves écrites nécessite une assiduité totale à la formation et sera validée en fonction des résultats aux évaluations qui seront proposées au cours de cette formation, mais aussi des compétences didactiques et de communication des candidats. L'habilitation permet d'intégrer le dispositif DELF-DALF du Japon et suppose un engagement écrit et moral de la part du participant via la signature préalable d'une lettre d'engagement et d'une charte de confidentialité. Elle est valable cinq ans, puis renouvelable via un test court. Elle est reconnue internationalement.

L'Institut français du Japon-Tokyo organise chaque année plusieurs sessions (Prim, Junior et Tout public) des examens DELF-DALF.

### **Intérêts de la formation**

- Acquérir des connaissances approfondies sur les niveaux du CECR
- Améliorer ses pratiques d'évaluation
- Pouvoir améliorer ses contenus de cours en tenant compte du CECR
- Pouvoir préparer efficacement ses étudiants aux certifications et examens en français
- Participer au déroulement des sessions DELF DALF et se développer professionnellement

**Programme détaillé**

<b>SAMEDI 20 MARS 2021</b>	<b>DIMANCHE 21 MARS 2021</b>
M. PELISSERO	M. PELISSERO
<p><b>Travaux en autonomie pour le C1 à réaliser avant le premier jour :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Lecture des descripteurs de niveau C1 et relevé des mots-clés.</li> <li>- Travail individuel sur les descripteurs C1.</li> </ul> <p><b>9h00 – 12h20</b></p> <p><b>Module C1 en ligne</b></p> <p>9h-9h20 : Correction des travaux. 9h20-10h20 : Travail individuel pour le C1, Découverte et analyse des épreuves C1</p> <p>10h20- 12h20 : Correction des activités réalisées . Analyse des exercices de PO/PE et des grilles d'évaluation.</p> <p><i>pause de 11h20 à 11h40</i></p>	<p><b>9h00 – 12h30</b></p> <p><b>9h-9h30 : Mise en commun du travail en autonomie</b></p> <p><b>9h30-10h35 : Travail individuel pour le C2</b></p> <p>Lecture attentive des dossiers C2 pour la production orale et la production écrite.</p> <p>Relevé des points importants des documents supports.</p> <p><b>10h35- 12h30 : Module C2 en ligne</b></p> <p>Correction des activités réalisées en autonomie.</p> <p>Analyse des exercices de PO/PE et des grilles d'évaluation.</p> <p>Évaluations individuelles et harmonisations.</p>
<i>12h30-13h30 - Pause déjeuner</i>	
<p><b>13h30 – 16h</b></p> <p>13h30-15h : Module C1 en ligne. Suite et fin.</p> <p>15h20-16h : Travaux en autonomie pour le C2</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Lecture des descripteurs de niveau C2 et relevé des mots-clés. - Travail individuel sur les descripteurs C2.</li> <li>- Découverte et analyse des épreuves C2 via un questionnaire.</li> </ul> <p><i>Pause de 15h à 15h20</i></p>	<p><b>13h30 – 15h25</b></p> <p>13h30- 14h40 : Module C2 en ligne Suite et fin.</p> <p>14h40-15h10 : Bilan sur le rôle de l'examineur</p> <p>15h10- 15h25 : Bilan de la formation Test C (production écrite)s à réaliser à distance</p>

**Evaluation**

- L'évaluation des examinateurs-correcteurs est continue durant les phases d'analyse et d'évaluations de copies-types. Elle est également finale via les tests d'habilitation. Les tests de production orale auront lieu en présentiel. Les tests de production écrite auront lieu à distance (délai de rendu d'une semaine à compter de la fin de la formation).
- Un questionnaire d'évaluation de la formation sera remis aux participants et devra être obligatoirement rempli.